



La Pocatière, le 10 novembre 2023 – Rencontre avec le Cabinet du Ministre de la santé et des services sociaux.

À la suite du dépôt de son mémoire à l'attention du *ministre de la santé et des services sociaux* ainsi qu'à la *Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale du Québec*, le comité « *Mes soins restent ICI* » vient de rencontrer deux conseillers stratégiques du cabinet du ministre Christian Dubé. À cette occasion, la délégation du comité a pu exposer plus en profondeur les recommandations de son mémoire et démontrer la nécessité de les prendre en compte dans le projet de réforme à venir. Le député de *Côte-du-Sud* M. Mathieu Rivest était aussi présent à cette rencontre qu'il avait contribué à organiser.

« Nous avons voulu nous assurer que les représentants du *Ministère de la santé et des services sociaux* comprennent que les régions rurales vivent des réalités fort différentes des centre urbains et que les ressources spécialisées allouées aux régions ne se rendent pas nécessairement jusque dans les plus petits milieux comme le Kamouraska » de préciser Dre Marie-Eve O-Fromentin. À cet effet, il a été souligné que la disponibilité de services dans plusieurs spécialités de médecine n'est toujours pas rétablie au niveau qui prévalait avant la dernière réforme du ministre Barrette à l'hôpital *Notre-Dame-de-Fatima*.

Le comité « *Mes soins restent ICI* » a abordé l'importance d'avoir un gestionnaire local responsable de la cohérence et de l'arrimage entre les différents services en santé et services sociaux pour le Kamouraska. Pour le comité la gestion locale c'est plus que d'avoir simplement un gestionnaire dans chaque établissement, ce qui n'apparaît pas dans le projet de « *Loi visant à rendre le système de santé et services sociaux plus efficace* ».

Aux dires des représentants du ministre Dubé, ce serait justement avec cette vision que le projet de Loi 15 a été élaboré : « *une meilleure allocation des ressources sur tout le territoire et davantage de pouvoir de décision au niveau des établissements locaux* ». Le PL-15 prévoit également la formation de conseils consultatifs. Il a d'ailleurs été soulevé que le Kamouraska pourrait éventuellement être interpellé pour agir comme projet-pilote, ce qui a été partagé et accueilli par M. Mathieu Rivest député de *Côte-du-Sud*.

Le comité « *Mes soins restent ICI* » est d'avis qu'il faut plus qu'un comité consultatif mais plutôt un comité de vigie dont le rôle serait d'exercer un regard sur la réalisation de l'offre de services en santé et services sociaux et d'identifier les zones de vigilance et d'amélioration au Kamouraska. « *Pour nous, de dire le président Jean Martin, nous voulons plus que de simples consultations.* »

« Et, de poursuivre monsieur Martin, le ministre Dubé semble rempli de bonnes intentions à l'égard des besoins des petits hôpitaux comme Notre-Dame-de-Fatima. Reste maintenant à voir jusqu'où il sera en mesure de livrer la marchandise. »

Dre Marie-Eve O-Fromentin insiste sur le fait que « d'ici-là le comité « Mes soins restent ICI » n'entend pas demeurer les bras croisés et continuera à rappeler les besoins de notre hôpital à redevenir en mesure d'offrir l'ensemble des soins de proximité dont il a été privé depuis plus de 6 ans. »

Depuis plus de 6 ans le comité « **Mes soins restent ICI** » multiplie les représentations politiques et les interventions publiques afin de rétablir le niveau de soins et services de proximité requis pour la population de tout le Kamouraska.

- 30 -

Sources :

Jean Martin

Président et porte-parole des citoyens du comité « *Mes soins restent ici* »

Cellulaire : 418-860-5186

Courriel : jeanmlapoc@videotron.ca

Marie-Ève Fromentin, Md

Porte-parole des professionnels de la santé du comité « *Mes soins restent ici* »

Cellulaire : 581-885-0307

Courriel : marie-eve.o-fromentin@hotmail.ca